## TABLE DES MATIÈRES

Abréviations
•
INTRODUCTION
SECTION 1 LES SOURCES DU DROIT DE LA CONSOMMATION
§ 1. Les sources nationales
§ 2. Les sources supranationales
SECTION 2 LES ACTEURS DU DROIT DE LA CONSOMMATION
§ 1. Les acteurs principaux
§ 2. Les acteurs secondaires
PREMIÈRE PARTIE DROIT CONTRACTUEL
DE LA CONSOMMATION
TITRE 1 DROIT COMMUN DES CONTRATS DE CONSOMMATION
Sous-titre 1 La phase précontractuelle
CHAPITRE 1 L'information des consommateurs
SECTION 1 LE CONTENU DE L'OBLIGATION GÉNÉRALE
D'INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE
§ 1. Les informations relatives aux prestations contractuelles
A. Les caractéristiques essentielles du bien ou du service
N. I. a. mulur

§ 2. Les informations relatives à l'exécution du contrat	************
A. Les délais d'exécution	************
§ 3. Les informations relatives au professionnel	
Section 2 Le régime de l'Obligation générale	
D'INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE	
§ 1. La preuve de l'exécution de l'obligation générale	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
d'information précontractuelle	
§ 2. Les sanctions de l'inexécution de l'obligation généra	ale
d'information précontractuelle	
A. Les sanctions civiles	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
B. Les sanctions pénales	
C. Les sanctions administratives	***********
CHAPITRE 2 L'encadrement des pratiques commerciale	es
SECTION 1 LES PRINCIPALES PRATIQUES COMMERCIALES	
INTERDITES	
§ 1. Les pratiques commerciales déloyales	
A. Les pratiques commerciales substantiellement déloy	ales.
B. Les pratiques commerciales potentiellement déloyate	ès
§ 2. Les pratiques commerciales interdites de manière	
autonome	
A. L'abus de faiblesse	••••
B. Le refus de contracter	
C. Les ventes et prestations de services sans commande préalable	!
D. Les ventes ou prestations de services « à la boule de neige »	
E. Le numéro téléphonique surtaxé	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
F. Le paiement supplémentaire sans consentement expré	
G. Les frais de recouvrement indus	<b>13</b>
SECTION 2 LES PRINCIPALES PRATIQUES COMMERCIALES RÉGLEMENTÉES	
§ 1. Les principales pratiques commerciales réglementées	
au sein du Code de la consommation	
A. La publicité comparative	
B. Les offres et opérations promotionnelles proposées	********
par voie électronique	

§ 2. Les principales pratiques commerciales réglementées	
hors le Code de la consommation	
A. Les réductions de prix	
B. Les annonces de réduction de prix	***********
Sous-titre 2 La phase contractuelle	***********
CHAPITRE I La formation des contrats de consommatio	n
Section 1 La présentation des contrats	
DE CONSOMMATION	
§ 1. L'intelligibilité des contrats de consommation	
A. La connaissance du contenu des contrats de consommation	
B. La clarté du contenu des contrats de consommation	
§ 2. L'interprétation des contrats de consommation	
A. Le domaine de l'interprétation des contrats	
de consommation	<u>é</u>
B. Le régime de l'interprétation des contrats	
de consommation	
SECTION 2 L'ÉQUILIBRE DES CONTRATS DE CONSOMMATION:	
LA PROTECTION CONTRE LES CLAUSES ABUSIVES	
§ 1. Le domaine de la protection contre les clauses abusive	
A. Le domaine ratione personae : les contractants concern	
B. Le domaine ratione materiae : les contrats concernés	
§ 2. La notion de clause abusive	
A. La définition de la clause abusive	
B. Les listes légales de clauses abusives	
§ 3. Le traitement des clauses abusives	
B. Le traitement curatif	
9. 48 Caltement Chiatii	
CHAPITRE 2 L'exécution des contrats de consommation	*********
Section 1 L'exécution de la prestation par le professionne	EL
§ 1. L'exécution de la prestation dans les délais	
§ 2. Les sanctions de l'inexécution de la prestation dans les délais	
Section 2 LE PAIEMENT DU PRIX PAR LE CONSOMMATEUR	
2 Tr Fa haisment anriche	

§ 2. La prescription de l'obligation du consommateur	. 149
<ul> <li>A. La prohibition des conventions relatives à la prescription</li> <li>B. La prescription biennale de l'obligation</li> </ul>	149
du consommateurdu contigation	150
TITRE 2 DROIT SPÉCIAL DES CONTRATS DE CONSOMMATION	
Sous-titre 1 Les Contrats SPÉCIAUX À RAISON DE LEUR MODE DE CONCLUSION	155
CHAPITRE 1 Le domaine des contrats conclus à distance et hors établissement	F
SECTION 1 LES DÉFINITIONS	157
§ 1. Les contrats conclus à distance	157
§ 2. Les contrats conclus hors établissement	159
Section 2 Le Champ d'application	
§ 1. Les opérations exclues	160
§ 2. Les opérations incluses	160
	162
CHAPITRE 2 Le régime des contrats conclus à distance	
et hors établissement	164
Section 1 Les règles générales	164
§ 1. L'obligation d'information précontractuelle	165
§ 2. Le droit de rétractation	166
A. La notion de droit de rétractation	166
B. Le domaine du droit de rétractation	167
C. Le régime du droit de rétractation	169
SECTION 2 LES RÈGLES SPÉCIALES	+
§ 1. Les dispositions particulières aux contrats conclus	176
hors établissement	17.0
§ 2. Les dispositions particulières aux contrats conclus	176
à distance	178
Sous-titre 2 Les contrats spéciaux à raison de leur objet	185
CHAPITRE 1 Les opérations de crédit	187
Section 1 Les règles générales	189
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	

<b>§</b> :	L. La formation de l'opération de crédit
1	A. Les parties à l'opération de crédit
_	B. Les éléments de l'opération de crédit
_	2. L'exécution de l'opération de crédit
	A. Les sûretés personnelles
ı	B. Les délais de grâce
ECT	TON 2 LES RÈGLES SPÉCIALES
§ :	. Le crédit à la consommation
1	A. La phase précontractuelle
ſ	B. La phase contractuelle
	2. Le crédit immobilier
. 1	A. La phase précontractuelle
1	B. La phase contractuelle
, E. Y.	PITRE 2 Les contrats portant sur des produits
	services
	TION 1 LES RÈGLES GÉNÉRALES
_	1. Les obligations relatives aux produits et services
	A. L'obligation générale de conformité
	B. L'optigation generate de securite
•	A. Les signes d'origine et de qualité
	A, Les signes de conformité
	s. Les signes de comonante
	A, La tromperie
	B. L'obsolescence programmée
	rion 2 Les Règles spéciales
	1. Les contrats portant sur des produits
	A. La phase précontractuelle
	B. La phase contractuelle
•	2. Les prestations de services
	A. L'obligation précontractuelle d'information
	B. L'obligation d'information relative à la reconduction
	du contrat

SECONDE PARTIE DROIT PROCESSUEL	į
DE LA CONSOMMATION	313
Titre 1 Les conflits collectifs de consommation	315
Sous-titre 1 La police administrative de la consommation	317
CHAPITRE 1 La recherche et la constatation des infractions	
	319
SECTION 1 LES HABILITATIONS	319
§ 1. Les agents de la concurrence, de la consommation	
et de la répression des fraudes § 2. Les autres agents habilités	320 -
	321
SECTION 2 LES POUVOIRS D'ENQUÊTE	323
§ 1. Les dispositions communes	323
§ 2. Les dispositions spéciales	324
A. Les pouvoirs d'enquête ordinaires	324
B. Les opérations de visite et de saisie	327
Chapitre 2 Les mesures consécutives aux contrôles	331
SECTION 1 LES MESURES ADMINISTRATIVES	331
§ 1. Les mesures de police administrative	332
A. Les injonctions de mise en conformité	332
B. Les mesures spécifiques applicables aux produits,	
services et établissements	333
§ 2. Les sanctions administratives	338
SECTION 2 LES MESURES JUDICIAIRES	340
§ 1. La transaction	340
§ 2. Les actions en justice	342
Sous-titre 2 LES ACTIONS EN JUSTICE DES ASSOCIATIONS	
DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS	345
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE L'agrément des associations	
de défense des consommateurs	347
CHAPITRE 1 Les actions exercées dans l'intérêt collectif	
des consommateurs	
	351
Section 1 L'ACTION CIVILE	352

SECTION 2 L'ACTION EN CESSATION D'AGISSEMENTS ILLICITES	354
SECTION 3 L'ACTION CONJOINTE ET L'INTERVENTION EN JUSTICE	355
CHAPITRE 2 Les actions exercées dans l'intérêt commun	
d'un groupe de consommateurs	357
SECTION 1 L'ACTION EN REPRÉSENTATION CONJOINTE	358
SECTION 2 L'ACTION DE GROUPE	360
§ 1. Le champ d'application de l'action de groupe	361
§ 2. La mise en œuvre de l'action de groupe	362
TITRE 2 LES CONFLITS INDIVIDUELS DE CONSOMMATION	367
Sous-titre 1 Le règlement des litiges de consommation	369 ⁄
CHAPITRE 1 Le règlement extrajudiciaire des litiges de consommation	370
SECTION 1 L'ALTERNATIVE AU JUGE ÉTATIQUE : L'ARBITRAGE	371
§ 1. La clause compromissoire	371
§ 2. Le compromis d'arbitrage	373
SECTION 2 LES ALTERNATIVES AU JUGE	374
§ 1. La médiation	376
A. La prohibition de la médiation obligatoire	377
B. La réglementation de la médiation facultative	380
§ 2. La procédure participative	384
CHAPITRE 2 Le règlement judiciaire des litiges	
de consommation	385
SECTION 1 LE RÈGLEMENT JUDICIAIRE DES LITIGES NATIONAUX	385
§ 1. La compétence juridictionnelle	386
A. La compétence matérielle	386
B. La compétence territoriale	388
§ 2. L'office du juge	390
A. Le relevé d'office des dispositions du Code	390
de la consommation	טפע
B. La condamnation du professionnet au parement des fruis	393

SECTION 2 LE RÉGLEMENT JUDICIAIRE DES LITIGES	
TRANSFRONTALIERS	
§ 1. Le règlement judiciaire des litiges transfrontaliers	
ordinaires	
§ 2. Le règlement judiciaire des petits litiges transfrontaliers	••
Sous-titre 2 Le traitement des situations	
DE SURENDETTEMENT	
CHAPITRE 1 Les dispositions générales relatives	
au traitement des situations de surendettement	•
SECTION 1 LA SITUATION DE SURENDETTEMENT	
§ 1. Les conditions subjectives	
A. Les personnes physiques	
B. La bonne foi	
§ 2. Les conditions objectives	
A. L'actif	
B. Le passif	
SECTION 2 LES AUTORITÉS EN MATIÈRE DE SURENDETTEMENT	
§ 1. Les commissions de surendettement des particuliers	
A. Les attributions des commissions de surendettement des particuliers	
B. La nature des commissions de surendettement	
des particuliers	
§ 2. Le juge du tribunal d'instance	
CHAPITRE 2 <b>La mise en œuvre du traitement</b>	
des situations de surendettement	
SECTION 1 L'EXAMEN DE LA DEMANDE DE TRAITEMENT	
DE LA SITUATION DE SURENDETTEMENT	
§ 1. L'introduction de la demande	
A. La saisine de la commission de surendettement	
B. La recevabilité de la demande	
§ 2. Les suites de la demande	
A. L'état du passif	
B. L'orientation du dossier	

SECTION 2 L'APUREMENT DE LA SITUATION DE SURENDETTEMENT	425
§ 1. Les mesures de traitement des situations	
de surendettement	425
A. Le plan conventionnel	426
B. Les mesures imposées par la commission	
de surendettement	427
§ 2. Le rétablissement personnel	431
A. Le rétablissement personnel sans liquidation judiciaire	431
B. Le rétablissement personnel avec liquidation judiciaire	433
BIBLIOGRAPHIE	437
INDEX ALPHABÉTIQUE	439